

Deux policiers tuent un Haïtien et sauvent 11 enfants : poursuivis pour meurtre !



Pour changer du djihad cette fois c'est un Haïtien qui voulait nous poignarder.

Eaubonne (95) un migrant haïtien illégalement en France menace de tuer aux couteaux onze enfants et deux accompagnateurs. Il est abattu par des agents de la sécurité ferroviaire. Normal. Je précise normal qu'il ait été tué avant qu'il ne tue.

Mais scandaleux qu'il soit en France et scandaleux qu'il menace au couteau la vie des passants. L'épilogue de l'histoire devrait être médaille ou pas médaille pour les tireurs.

Mais nous sommes en France en 2021, pays où la vie d'un migrant haïtien illégalement chez nous passe avant la sécurité de la population, enfants inclus. Résultat : une juge les poursuit pour homicide volontaire, et meurtre, rien de moins !

<https://www.fdesouche.com/2021/07/02/eaubonne-95-un-homme-menace-des-passants-avec-un-couteau-un-agent-de-la-suge-labat/>

« Âgés de 27 et 33 ans, les deux agents appartenant à la Suge,

la brigade de la Sûreté ferroviaire de la SNCF, ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire, a ajouté le parquet, indiquant qu'une juge d'instruction était désormais chargée de piloter l'enquête sur les conditions de cette intervention. »

Ils échappent à la détention préventive, c'est déjà cela. Dans l'article nous apprenons que bien entendu le migrant agressif armé d'un couteau était illégalement en France depuis plusieurs années, qu'il avait eut affaire plusieurs fois à la police pour des actes de violence et des affaires de stupéfiants. Bref, nous avons la confirmation que la justice française avait tout fait pour qu'il reste en France. Sa mort est un coup dur pour les magistrats. Plusieurs années d'efforts pour qu'il reste et des heures et des heures de procédures pour qu'il ne fasse pas (ou le moins possible) de prison, balayé par sa neutralisation avant qu'il ne poignarde des enfants. La justice est en deuil.

« L'homme aurait crié : "Tuez-moi, ou je tue les enfants", selon les agents de la SNCF. "Les agents de la SNCF ont considéré qu'il y avait un danger imminent sur les enfants ou même sur l'individu, donc ils ont fait usage de leur arme à cinq reprises et ont touché l'individu", explique Audrey Wagner, du syndicat Alliance 95. »

À une époque où les grands médias nous bassinent avec le droit à l'euthanasie, les merdias devraient se réjouir de sa mort. Il est enfin délivré de la vie et nous de lui. C'est gagnant gagnant.

« Les enquêteurs vont devoir déterminer si les agents de la sécurité ferroviaire ont agi dans le cadre de la légitime défense. Ces derniers ne sont certes pas policiers, mais sont parfaitement entraînés pour tirer. "On a une très bonne formation initiale, et après, il y a une formation tout au long de notre carrière", explique Stéphane Moine, agent de la Suge et délégué Force Ouvrière. »

C'est d'ailleurs parce que ce ne sont pas des policiers que des enfants n'ont pas été poignardés par l'Haïtien. Les policiers sont tellement bien dressés à tout accepter des racailles, y compris se faire cramer dans leur véhicule de service, qu'ils n'auraient pas tiré. Et ils auraient maîtrisé le poignardeur qu'après le 2^e ou 5^e enfant gisant dans son sang. Tout cela pour être bien certains qu'une magistrate ne puisse pas leur refuser la légitime défense.

Nous vivons une époque formidable.

Et il n'est pas impossible que cette racaille haïtienne ne devienne le George FLOYD français.

Brenton Anders